



GRATUITÉ DES TRANSPORTS BORDEAUX MÉTROPOLE



DERNIÈRE ÉTAPE LE VOTE ASSEMBLÉE BORDEAUX MÉTROPOLE

Depuis notre création en 2017, nous avons pris en compte ce dossier initié par des syndicats historiques.

Nous avons basé toute notre stratégie d'action sur la rencontre des groupes politiques élus à Bordeaux Métropole mais aussi auprès des Maires et députés de la CUB car eux seuls doivent voter cette gratuité.

Il ressort de ces consultations que la majorité des groupes sont favorables à notre demande

NOS ACTIONS ET NOTRE DÉTERMINATION ONT PAYÉ

Aujourd'hui nous avons confirmation que la gratuité pour la Police Nationale sera examinée en commission des transports le lundi 9 décembre puis en conseil de Métropole le 20 décembre.



ALTERNATIVE POLICE 33 NE LÂCHE RIEN TANT QUE CETTE GRATUITÉ N'EST PAS VOTÉ LE 20 DÉCEMBRE 2019

Notre priorité :
Défendre vos intérêts
Notre devoir :
Vous informer